

## Vie scientifique

# Gouverner l'incertitude : les apports des sciences sociales à la gouvernance des risques sanitaires environnementaux

## Compte rendu de colloque (Paris, 6-7 juillet 2009)

Isabelle Bourdeaux

Politiste, Axe Risques et crises collectifs, Maison des sciences de l'homme-Alpes (UMS1799 CNRS), BP 47, 38040 Grenoble cedex 9, France

Ce colloque international de deux jours, qui s'est déroulé à l'École des Mines de Paris, a été co-organisé par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET), l'École des Mines de Paris et le Réseau Risques et société (R2S)<sup>1</sup>, associant donc étroitement chercheurs en sciences humaines et sociales et membres de l'AFSSET. De ce fait, le colloque affichait clairement dès le départ sa volonté de « confronter les apports de la recherche en sciences humaines et sociales aux approches et pratiques de l'évaluation et de la gestion des risques afin d'éclairer les évolutions, les enjeux et les conflits qui caractérisent les risques sanitaires environnementaux »<sup>2</sup>. Plus de 400 personnes, issues du monde de la recherche, des agences et des organismes publics ou privés en charge de la gestion ou de l'évaluation des risques, ainsi que du milieu associatif et militant, y ont participé, témoignant ainsi d'un intérêt et d'une attente forte vis-à-vis des thèmes abordés.

Le colloque avait été organisé pour associer des communications classiques en sessions plénières et des interventions plus interactives en ateliers thématiques. Il comportait également une table ronde et des temps de débat. Compte tenu de l'ampleur du sujet, les interventions sollicitées visaient à proposer aussi bien des éléments de cadrage généraux que des études de cas et des analyses comparatives au plan européen et international.

Auteur correspondant : [isabelle.bourdeaux@msh-alpes.fr](mailto:isabelle.bourdeaux@msh-alpes.fr)

<sup>1</sup> Ce réseau vise à la promotion et à la valorisation des recherches en sciences humaines et sociales dans le domaine des risques collectifs et des situations de crise. Il met en relation chercheurs et acteurs publics, privés et associatifs (cf. [www.reseau-r2s.org](http://www.reseau-r2s.org)).

<sup>2</sup> Cf. <http://reseau-r2s.org> [Archives ; colloques ; 06-07/07/2009 ; programme].

### Les thèmes abordés

Les sessions plénières étaient au nombre de quatre : la quantification des risques comme mode et science de gouvernement ; les différents registres d'incertitude et leur mobilisation par les acteurs ; les instruments de réduction des incertitudes ; les enseignements et les perspectives, à la lumière, notamment, des synthèses des ateliers thématiques et de la table ronde de conclusion.

Les intervenants, français comme étrangers, relevaient de différentes disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, science politique, économie, droit, histoire...) mais aussi, pour quelques-uns, de l'épidémiologie et de la biologie. Le colloque se positionnait donc dans une perspective pluridisciplinaire et de complémentarité des approches, au moins au sein des sciences humaines et sociales.

Les cinq ateliers thématiques, qui se sont déroulés simultanément, ont plus particulièrement porté sur des études de cas, avec des éclairages venant tant de chercheurs que de « praticiens » ou de représentants d'associations.

Le premier proposait une approche des controverses sociales et scientifiques autour de la téléphonie mobile dans différents pays et, notamment, une réflexion sur les modalités d'ouverture des expertises à « la société civile », à des acteurs mobilisant des savoirs autres que scientifiques.

Le deuxième traitait des expositions professionnelles aux substances toxiques et, plus précisément, de la spécificité des risques professionnels (et donc de la santé au travail par rapport à la santé environnementale), qui se caractérisent par le « confinement » de ces risques dans des espaces professionnels restreints et spécialisés et par un silence social.

Le troisième atelier abordait le thème des nanomatériaux sous l'angle des nouveaux dangers, des nouvelles incertitudes et de leurs effets sur les dispositifs d'expertise et de débat.

Le quatrième s'intéressait à la pollution atmosphérique et à son statut de risque « accepté » ou non, en s'interrogeant sur le décalage entre la documentation d'un problème de santé et son absence de qualification comme risque sanitaire majeur.

Le cinquième atelier traitait des épidémies de symptômes inexplicables (hypersensibilité chimique, fatigue chronique, syndrome du bâtiment malsain...) et, notamment, de la manière dont les acteurs scientifiques et « profanes » construisent des hypothèses causales parfois divergentes, ainsi que des effets de ces discordances sur la production et la contestation de l'expertise.

Les thèmes abordés étaient donc nombreux et l'ambition du colloque très ample puisqu'il s'agissait tout à la fois : de s'interroger sur les spécificités des risques sanitaires environnementaux, sur la variété des incertitudes qu'ils contiennent et génèrent, sur leurs conditions d'émergence et de déploiement dans nos sociétés modernes ; d'analyser les dispositifs, les méthodes et les outils d'évaluation et de gestion des risques, notamment dans le cadre des agences, dans l'objectif (annoncé dans le titre du colloque) de « gouverner l'incertitude » ; d'examiner les apports des sciences humaines et sociales en termes de connaissances et leur place face à l'expertise et à la gestion de ces risques.

## Les apports des sciences humaines et sociales

La diversité et l'ampleur des sujets traités ont permis non seulement de rassembler de nombreux éléments de connaissance et d'information, mais aussi d'ouvrir des débats et des interrogations, dont certaines restent en suspens. Les actes du colloque sont disponibles en ligne sur le site Internet de R2S (<http://reseau-r2s.org> [Archives ; colloques ; 06-07/07/2009]). Leur consultation devrait logiquement inciter le lecteur à prolonger la réflexion en lisant ou en relisant les publications des différents intervenants, qui se sont efforcés pour ce colloque de mettre en exergue quelques éléments de synthèse de leurs travaux ; citons, par exemple, sans être exhaustif : Yannick Barthe (politiste, CNRS), Olivier Borraz (politiste, CNRS), Soraya Boudia (historienne des sciences, Université de Strasbourg), Francis Chateauraynaud (sociologue, École des hautes études en sciences sociales), David Demortain (sociologue, London School of Economics), Emmanuel Henry (politiste, Université de Strasbourg), Nathalie Jas (historienne, Université Paris-Sud), Alain Kaufmann (sociologue, Interface Sciences-Société de l'Université de Lausanne),

Marc Lorient (sociologue, CNRS), Christine Noiville (juriste, CNRS), Henry Rothstein (politiste, King's College London), Danielle Salomon (sociologue, bureau d'études Risques & Intelligence), Nicolas Treich (économiste, Inra), Bryan Wynne (professeur de *Science studies*, Lancaster University)... Aussi nous limiterons-nous à souligner ici quelques points saillants dans une double perspective : celle des apports des sciences humaines et sociales à la compréhension et à l'analyse des phénomènes observés, en matière d'expertise et de gestion des risques sanitaires environnementaux ; celle du rôle et de la place assignés aux sciences humaines et sociales par les chercheurs de ces disciplines, comme par leurs interlocuteurs extérieurs.

Les différentes interventions, tant des chercheurs en sciences sociales que des membres de l'AFSSET ou d'autres organismes et agences de sécurité sanitaire, ont montré qu'il existe incontestablement un consensus sur le fait que les recherches en sciences humaines et sociales ont pu produire un important socle de connaissances, d'analyses et de réflexions, et qu'il est indispensable qu'elles continuent à le faire. Sans entrer ici dans une présentation exhaustive, le colloque a permis de pointer, de manière récurrente et à travers divers éclairages disciplinaires et différents cas, plusieurs de ces apports.

Ainsi, les connaissances et les analyses portent sur la façon dont se construisent les incertitudes, dont elles sont mobilisées dans le cadre des processus d'expertise. Ces incertitudes ne sont pas seulement scientifiques, elles sont aussi sociales, politiques, institutionnelles, avec une dynamique entre ces différentes dimensions et une inscription dans des contextes, des dispositifs et des enjeux sociaux plus généraux, qu'il est important d'exposer et d'explicitier.

Ces apports concernent aussi la description et la compréhension des mobilisations et des controverses autour des risques environnementaux ; les bifurcations, les ruptures ou les changements de régime des alertes ; la façon dont de nouvelles compétences, de nouvelles logiques, de nouveaux modes d'action, et aussi, éventuellement, de nouvelles manières d'accumuler des matériaux pour la recherche se sont développés depuis une quinzaine d'années dans le cadre d'associations (de malades, de victimes, de personnes exposées, de citoyens...) ; les conséquences de ces nouvelles approches.

Les apports des sciences humaines et sociales portent également sur l'identification et l'analyse de la standardisation des processus d'expertise et de gestion des incertitudes et des risques, sous l'effet de la création de normes internationales, d'un certain nombre de principes (comme le principe de précaution) et d'une série de standards autour de l'évaluation des risques.

La dimension descriptive des sciences humaines et sociales en la matière a été un point d'accord *a minima*, quels que soient les orateurs et les interlocuteurs. Mais

la capacité critique de ces disciplines a aussi été mise en avant, assumée et revendiquée à différentes reprises par les chercheurs lors du colloque. Il s'agissait notamment de pointer leur capacité à repolitiser des questions que certains acteurs et organisations se sont au contraire efforcés de scientificiser et donc, justement, de dépolitiser ; à montrer que les controverses autour des risques dépendent tout autant, sinon plus, des compromis sociaux et des rapports sociaux, politiques et économiques que de l'état des connaissances scientifiques. La force de leurs apports se situe aussi dans la prise en compte symétrique des capacités, des modes de fonctionnement et des cadres cognitifs des acteurs scientifiques comme profanes ; ainsi que dans l'explicitation de non-dits et de considérations socioéconomiques dont découlent un certain nombre de blocages et de tensions – ce qui est une façon de reproblématiser différemment des situations.

## Le rôle difficile des sciences humaines et sociales

Si cette dimension critique apparaissait tout à fait audible, on peut toutefois se demander si elle est pleinement entendue. Une illustration symptomatique de ce problème a été une nouvelle fois rappelée par B. Wynne, à savoir le mythe de « l'irrationalité du public » et de « la peur de la peur du public » que l'on trouve de manière récurrente chez un certain nombre d'acteurs institutionnels, politiques mais aussi scientifiques – et ce malgré les nombreux travaux en sciences humaines et sociales ayant déconstruit ces représentations d'un public craintif et irrationnel. Or, lors de la table ronde conclusive, cette représentation est réapparue dans l'intervention d'un représentant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, accompagnée d'un appel aux sciences humaines et sociales pour jouer un rôle de communication de façon à lutter contre cette irrationalité et à favoriser « l'acceptabilité » des risques.

S'il faut souligner que cette position a été très fortement remise en cause par d'autres intervenants de la table ronde et par plusieurs participants et rapporteurs d'ateliers, force est de reconnaître qu'une ambiguïté est revenue à différentes reprises quant au rôle des sciences humaines et sociales face aux controverses ainsi que dans l'organisation et l'animation de débats publics. De fait, l'appel de certains scientifiques à créer les conditions d'une renégociation récurrente des compromis sociaux, politiques et économiques peut facilement aboutir, par glissement, à considérer *in fine* les chercheurs en sciences humaines et sociales comme des facilitateurs, des *go-between* pour l'organisation de débats, dans une optique d'ingénierie sociale – tant pour les modalités pratiques de réalisation que pour l'animation de ces débats. De même,

ressurgit facilement la confusion entre participation de ces chercheurs à des comités d'experts des agences sanitaires et représentation, par ce biais, de « la société civile ».

De nombreux chercheurs et, notamment, plusieurs des intervenants et des rapporteurs d'ateliers ont contesté à différentes reprises ces positions. Il faut, à cet égard, souligner que l'organisation de ce colloque par l'AFSSET, ainsi que les interventions de certains de ses membres, dont celle de son directeur général, témoignent d'un effort pour prendre acte de ce positionnement des sciences sociales et pour rechercher en commun des solutions (et il faut espérer que cet effort se poursuivra dans le cadre de la recomposition de l'AFSSET et de l'AFFSA en une seule agence mi-2010). Toutefois, et cela n'a rien d'anormal, car il n'existe pas en la matière de réponse simple, évidente et applicable immédiatement, le colloque laisse ouvert bien des interrogations sur la mise en œuvre concrète de ces solutions. Que peut signifier concrètement la participation des sciences humaines et sociales à des comités d'experts lorsqu'elles ne sont représentées que par une ou deux personnes aux côtés d'une majorité de chercheurs des sciences dures ? Leur rôle n'est-il pas alors seulement périphérique ? Quels sont les investissements en temps et en énergie nécessaires pour être véritablement partie prenante, pour instaurer de nouveaux types de modes de travail avec les membres du comité, comme avec les différents départements des agences ? La question de la place et du rôle assignés aux chercheurs en sciences humaines et sociales et celle des positionnements qu'ils peuvent ou non assumer, renvoient à ce qu'est leur métier aussi bien en termes de contenu qu'en termes de conditions matérielles. Participer aux expertises, à l'organisation de débats et de controverses ainsi que travailler aux côtés des associations, des collectifs et des institutions induisent des difficultés matérielles concrètes (par exemple, manque de valorisation en raison des critères d'évaluation des carrières), mais aussi de nouvelles relations à mettre en place avec les agences de sécurité sanitaire, les autres organismes d'expertise, les associations et les collectifs mobilisés. L'incorporation de quelques représentants des sciences humaines et sociales dans quelques groupes d'experts ne permettra pas aux agences et aux institutions du même type de faire l'économie d'autres ouvertures, sous d'autres formes. Tout cela demandera sans doute du temps, de l'énergie, une implication conjointe de chercheurs seniors et juniors, et n'ira pas sans poser de nombreuses questions dans un contexte de profonde transformation des organismes de recherche et des universités. Ce contexte est, de plus, particulièrement défavorable aux sciences humaines et sociales qui se voient directement menacées alors même que ce colloque a montré l'importance de leurs apports, la nature cruciale des enjeux pour la société et l'ampleur du travail encore à mener.